

## SUIVI DE CONVERSION BIO

Un accompagnement personnalisé pour sécuriser ma conversion.

### MODALITÉS

- Prestation individuelle
- 1 à 2 visites sur mon exploitation
- Prestation possible sur 3 ans

**+ Un appui personnalisé à la conversion bio**

**+ Un conseiller généraliste ou technique spécialisé et expérimenté**

**+ Une prise en charge à 80% par le Conseil régional**

LES  
+

### POUR ME PERMETTRE :

- De bénéficier d'un appui en phase de conversion sur les thèmes qui me posent le plus de difficultés.
- De mieux intégrer les difficultés rencontrées suite aux modifications engendrées par une conversion bio aussi bien sur le plan technique, économique ou en matière d'investissement sur mon exploitation.

### MON CONSEILLER BIO réalise au choix :

- Une analyse technique de mes difficultés et délivre des conseils adaptés.
- Une analyse du système, de l'atelier.
- Une analyse économique des problèmes rencontrés.
- Une réflexion sur les changements à mettre en place.

### DOCUMENTS REMIS

- Un compte-rendu écrit de chaque conseil
- Un suivi possible des conseils donnés par les différents conseillers

### CONTACT

 **Conseillers bio** : 04 73 44 45 52

 [bio@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:bio@puy-de-dome.chambagri.fr)

*Tarifs et conditions de vente sur demande*

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

### NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

### EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

### RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

### PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

### Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Un conseil technique personnalisé bio
- Un appui collectif dans le cadre de conseils de groupes
- Une formation adaptée à mon projet de conversion bio

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762